

Les élus ont signé un contrat de mixité sociale

Erquy — Logements sociaux, soutien à l'Ehpad, création d'un livre *Graine de mémoires*, création d'une véloroute, les sujets étaient nombreux, jeudi soir, au conseil municipal.

Au titre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), la commune d'Erquy, comme celles de Lamballe-Armor, Pléneuf-Val-André et Quesoy, n'atteignant pas les 25 % de logements sociaux, le préfet leur a proposé la signature d'un contrat de mixité sociale, qui évalue les moyens mobilisés et ceux à court et moyen terme.

« Nous devons fournir 68 logements pour 2025, a rappelé Josyane Bertin, adjointe en charge des affaires sociales. Ce contrat, signé pour 2023-2025, permettra d'échanger avec les autres communes, en gardant nos propres objectifs, et nous laisse trois ans pour agir. »

Marie-Paule Allain, adjointe en charge de l'urbanisme ajoute : « En 2020, nous en avions 5 %. Pour atteindre le but fixé, sans être étonnés, nous avons fixé à 35 % le nombre de logements sociaux par projet. »

Les élus des oppositions se sont étonnés de voir la mise en vente du site de l'ancienne mairie, sans avoir été consultés.

Soutien à l'Ehpad

Josyane Bertin a donné une information sur l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) communal, demandant un soutien au centre communal d'action sociale (CCAS) qui le gère.

« Jusqu'au Covid, il n'y avait pas de déficit. En 2021, celui-ci était de 9 800 € et en 2022, plus de 12 000 €. L'État s'est désengagé, nous avons dû faire face à l'inflation, notamment sur l'énergie et le réajustement des



La commune a signé un contrat de mixité sociale, proposé par le préfet, pour atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux en 2025.

[PHOTO : OUEST-FRANCE]

salaires. » Une action a été engagée contre l'État par 23 communes des Côtes-d'Armor. « Notre Ehpad doit perdurer et nous devons le soutenir », a insisté l'élue.

La véloroute, rue du Viaduc

La commune a le projet de concrétiser la véloroute sur la rue du Viaduc. Pour cela, la société SNC Erquy Viaduc, qui construit actuellement un lotissement de vingt lots, a accepté

de céder à la commune les parcelles nécessaires.

« Ce lotissement comportera un lot sur lequel seront construits huit logements sociaux », a assuré Marie-Paule Allain.

Un livre *Graines de mémoire*

Dans le cadre du projet de livre *Graines de mémoires*, conduit par le conteur Ludovic Souliman, les élus ont accepté la création d'un livre, afin de

conserver la trace des mémoires des Réginiens. Il ne sera pas mis en vente, mais distribué aux participants, aux élus et à la bibliothèque.

Création de postes discutée

La création de huit postes en réserve, « en cas d'accroissement d'activité », a été fortement discutée par les élus d'opposition, qui ont voté contre. Trois élus de la majorité se sont abstenus.